

## EDUCATION

### Mouvement social du 5 mars : les écoles brestoises concernées

Mis en ligne le **mardi 03 mars 2020**

A l'appel d'organisations syndicales, un mouvement social est prévu pour la journée du jeudi 5 mars. Les personnels des collectivités territoriales et de l'Éducation Nationale sont concernés.



La ville de Brest souhaite attirer l'attention des familles dont les enfants sont scolarisés dans les écoles publiques brestoises sur le fait que ce mouvement social pourra perturber les services de restauration scolaire, les temps d'activités périscolaires (TAP) et les haltes d'accueil.

Une information de la ville est transmise aux différentes écoles et sera régulièrement mise à jour si nécessaire, via ce site internet, pour permettre à chaque famille de connaître, au cas par cas, la situation prévisible des services périscolaires dans l'établissement qui la concerne (Cf. tableau ci-dessous).

Les familles sont invitées à s'assurer de l'ouverture des services périscolaires (haltes d'accueil, restauration scolaire, TAP) pour la journée du jeudi 5 mars.

[Tableau des services périscolaires concernés par le mouvement du 5 mars](#) (pdf, 42 ko)



-  E-Mail
-  Viadeo
-  LinkedIn
-  Pinterest



≡ RETOUR À LA LISTE

**Brest**  
MÉTROPOLE & VILLE

**HÔTEL DE METROPOLE**

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826  
29238 BREST CEDEX 2  
Tel. : 02 98 33 50 50  
[www.brest.fr](http://www.brest.fr)

Accueil au guichet :

Lundi au Vendredi : 7h45 à 18h30 (17h30 pendant les vacances scolaires)

Accueil téléphonique au 02 98 33 50 50

Lundi au Vendredi : 8h /18h

Samedi 8h30/12h30

**Hôtel de ville de Brest**

2, rue Frézier - CS 63834  
29238 Brest cedex 2  
Tel. : 02 98 00 80 80  
[www.brest.fr](http://www.brest.fr)

Accueil téléphonique :

02 98 00 80 80

Lundi au Vendredi de 8h à 18h

Samedi de 8h30 à 12h30